

# **Détruire les jungles : une fausse solution**

Nous, associations engagées quotidiennement auprès des migrants, sommes convaincues que le plan gouvernemental de destruction des jungles est inefficace et aggrave la situation.

Détruire les abris, c'est provoquer l'éparpillement des camps, livrer les migrants aux réseaux maffieux et ne rien régler sur le fond. C'est persister dans l'erreur de 2002 (fermeture du camp de Sangatte).

Depuis le discours de M. Besson à Calais en avril, le nombre de migrants visibles à Calais a baissé. Certains sont passés en Angleterre. Rares sont ceux qui ont pu déposer une demande d'asile en France. La plupart ont fui les menaces policières vers la Belgique et la Hollande, les autres se sont disséminés dans la nature. Contraints de se cacher, ils sont plus que jamais vulnérables, privés d'accès aux soins et à la nourriture et livrés, contre leur gré, à la seule loi des maffias.

Que deviendront ceux qui seront arrêtés dans les jours qui viennent ? Expulsés dans leur pays d'origine ? Relâchés dans la nature sans information, ni secours ? Renvoyés en Italie ou en Grèce où les conditions de vie des réfugiés sont dramatiques ?

Le gouvernement propose une aide au retour volontaire vers des pays en guerre et des dictatures. Combien accepteront de retourner en Afghanistan, Irak, Iran, Somalie, Soudan, Érythrée... Sachant qu'en outre, les retours volontaires ou forcés dans certains de ces pays s'avèrent diplomatiquement impossibles ?

Le gouvernement communique beaucoup sur la tradition d'asile de la France mais une infime partie des migrants ont eu la possibilité de demander l'asile. La plupart en est empêchée par le règlement européen Dublin II que la France applique avec zèle, sans utiliser le pouvoir qu'elle a d'en suspendre l'application. Depuis avril dernier, à peine 170 demandes d'asiles ont été déposées à la sous-préfecture de Calais. Seulement 50 d'entre elles seront traitées. Les autres demandeurs ont été renvoyés dans la jungle et peuvent être à tout moment arrêtés et expulsés par la force, principalement en Italie et en Grèce où les conditions de vie des réfugiés sont dramatiques. En Grèce, l'accès à l'asile est quasi impossible.

M. Barrot, commissaire européen chargé des droits de l'homme a récemment dénoncé les dysfonctionnements de la politique européenne en matière d'asile.

Il faut que les États européens cessent de se défausser sur leurs voisins. La solidarité européenne doit devenir une réalité. Le règlement Dublin II doit changer, il piège les réfugiés dans des impasses et les laisse sans protection.

Pour sortir de la loi de la « jungle », il faut remettre le système d'asile européen sur ses pieds en arrêtant de dénier les besoins de protection des personnes et en prévoyant un mécanisme leur permettant de demander asile dans le pays de leur choix ou là où elles ont des liens familiaux, linguistiques ou culturels. Quel que soit leur choix, il faut également leur assurer des conditions d'accueil conformes à la dignité des personnes en prévoyant des structures d'hébergement ouvertes à tous.

**NOUS APPELONS TOUS LES SYMPATHISANTS A LA CAUSE DES MIGRANTS À  
SE RÉUNIR DEVANT LE CENTRE COMMERCIAL LES 4B A 18 H 30 LE SOIR DE LA  
DESTRUCTION DES JUNGLES POUR UN CERCLE DE SILENCE.**

Calais, le 21 septembre 2009

Associations signataires :

La Belle Étoile, Coordination Française pour le Droit d'Asile, GISTI, Secours Catholique, C' SUR, Salam, Collectif Fraternité Migrants (Angres), Terre d'Errance Norrent-Fontes, Terre d'Errance Steenvoorde, Calais Migrants Solidarity, Les Exilés du 10° (Paris), La Ligue des Droits de l'Homme (Pas-de-Calais et Fédération Régionale), Médecins du Monde, La Cimade, Les Verts, NPA Calais, Amnesty International